

**DIMANCHE 6
OCTOBRE 2024**

Partez à la découverte du territoire
à votre rythme

Pugny-Châtenod



ACCESSIBLE A TOUTE LA FAMILLE



2024 : Rando Patrimoine

Pour cette édition 2024, nous proposerons une randonnée pédestre à la découverte de sites remarquables de notre village. Le circuit est en cours d'élaboration et sera diffusé en septembre ainsi que les modalités d'organisation. Sur chacun de ces points d'intérêt, une pause est prévue pour découvrir le lieu, l'histoire commentée par un animateur dédié.



BARBARA GALLET, ANNICK DEFONTAINE, CLAIRE MUS, PHILIPPE GALY & BERNARD FRANCONY / COMMISSION ANIMATION

ACTIVITE THEATRE

NEW Au vu du succès des stages d'été, nous ouvrons à la rentrée 2024, des ateliers théâtre hebdomadaires le lundi soir dans la salle d'activité de Mairie De PUGNY CHATENOD

- Les horaires seront les suivants :
- enfants (primaires) : de 17h à 18h
 - ados (collège, lycée) : de 18h15 à 19h45
 - adultes : de 20h30 à 22h

Une session adultes est également prévue le mardi matin de 9h45 à 11h15. Ateliers limités à 10 personnes, inscription jusqu'au 5 septembre 2024.

Permanences pour les inscriptions les 10 et 11 juillet et les 27 et 28 août à la salle d'activité de Pugny ou sur le site www.ateliertheatredurevard.fr

13 OCTOBRE

9 NOVEMBRE

11 NOV

17 NOV

23 NOV

7 DEC

11 DEC

14 DEC

LES RDV GOURMANDS DU CAP
SOIREE MOULES FRITES (REVARD ARGENTE)
CEREMONIE
CONFERENCE SUR LES OISEAUX (LE CAP)
BOURSE AUX JOUETS (LA MAM)
ANIMATION DE NOEL DE LA BIBLIOTHEQUE
SPECTACLE DE NOEL APE
ATELIER DES LUTINS (LE CAP)



Le Maire Bruno Crouzevialle, l'équipe municipale et les employés communaux vous souhaitent un bel été !



QU'EST CE QUE LE SIVOS ?

Du nouveau à l'école :

Depuis 1979 les écoles de Trévignin et Pugny-Châtenod fonctionnent en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), ainsi les classes de maternelles et de CP sont à Trévignin et les classes de CP au CM2 sont à Pugny-Châtenod.

Cette répartition est variable d'une rentrée à l'autre en fonction du nombre d'enfants par niveau.

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés est passée d'environ 50 élèves à la création du RPI, à 182 élèves à la rentrée 2024-2025.

Le périscolaire est géré quant à lui par trois associations. Les associations de cantine de Trévignin et de Pugny-Châtenod assurent les commandes de repas et la facturation auprès des familles ; les mairies mettent à disposition des employés communaux pour le service, l'entretien et la surveillance. L'association de la garderie assure également la gestion de son propre personnel et les mairies mettent à disposition les locaux nécessaires au bon fonctionnement.

Cette organisation, bien qu'ayant fait ses preuves depuis de nombreuses années devait être revue, compte tenu d'une répartition peu équitable de la charge financière entre les communes, de l'augmentation significative du nombre d'élèves, et des difficultés rencontrées par les associations. Pour répondre à ce contexte, les mairies ont fait le choix de la création d'un SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire.

Concernant le fonctionnement, chaque commune est représentée au SIVOS par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

- Titulaires : Fabien PERRET (Trévignin, Président), Eve CAUQUIL (Pugny-Châtenod, Vice-présidente), Dominique FAYOLLE (Trévignin), Thierry MICHEL (Pugny-Châtenod).

- Suppléants : Thierry COFFINET-AUPIAIS (Pugny-Châtenod), Fabrice GUILLOU (Pugny-Châtenod), Christel MAGNIN (Trévignin), Armelle ROUQUET (Trévignin).

Le SIVOS, qui sera opérationnel dès la rentrée scolaire 2024-2025, sera chargé de la gestion du fonctionnement des écoles et du périscolaire.

Les personnels (agents de service de cantine, cuisinière, agents d'entretien, ATSEM, personnels de la garderie) vont être transférés sous l'autorité du SIVOS.

Le syndicat prend à sa charge tous les frais de fonctionnement des locaux dédiés au scolaire et périscolaire (fluides, maintenance, etc...), les communes conservent la partie investissement (études, solutions et financement).

Le financement du SIVOS provient : des recettes liées à son fonctionnement (facturation des usagers pour les services de cantine et de garderie), ainsi que des financements apportés par les communes selon une clef de répartition qui permet une meilleure équité. Les critères utilisés sont identiques à ceux utilisés par l'ACEJ, soit : nombre d'élèves de la commune, nombre d'habitants, potentiel financier de la commune.

En résumé, le SIVOS c'est :

- Un interlocuteur unique pour les familles pour les services périscolaires,
- Une répartition équitable de la charge financière des communes du RPI,
- Une meilleure organisation grâce au regroupement des ressources.

Ainsi, une page se tourne pour les associations qui ont œuvré sans relâche pour le bon fonctionnement du périscolaire. Nous remercions sincèrement les parents investis pour leur engagement sans faille durant toutes ces années.

Les parents d'élèves recevront prochainement des informations plus détaillées concernant le fonctionnement des services du SIVOS. Une réunion d'information se tiendra le jeudi 04 juillet à 18h30 à la salle Polyvalente.



Eve Cauquil,
Conseillère municipale déléguée au périscolaire
Vice-présidente du SIVOS Le Revard

TELECHARGEZ ILLIWAP



DEJA 884 ABONNES...

illiwap est l'application citoyenne de référence sur notre territoire Elle permet de vous alerter, de vous informer en temps réel.

Une vigilance orange, un événement, des travaux, une route barrée...
Recevez ces informations via des notifications. Appli simple, anonyme et gratuite.
Ne ratez aucun rendez-vous !

Un vrai plus pour l'animation de la commune, l'école et la vie du village.



BATIMENT PETITE ENFANCE

Le chantier de construction de notre structure petite enfance avance bien. Le bâtiment est maintenant hors d'eau et hors d'air. Les mois à venir permettront de réaliser les aménagements intérieurs, installation électrique, plomberie, revêtements de sol, peintures, Le planning prévoit une livraison à la rentrée des prochaines vacances scolaires de la Toussaint.



AFFAIRES SOCIALES

Le décret n°2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. A ce jour, une liste de 20 personnes du village est recensée dans ce registre Gerisk. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, ... Les personnes concernées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou sur requête d'un tiers, figurer sur ce registre nominatif et confidentiel. Ces informations permettent une veille de la commune pour apporter, rapidement si besoin, conseils et assistance. Courant Mars et Avril derniers, les élues de la commission sociale sont allées au domicile de ces personnes répertoriées, pour se présenter et s'assurer d'un maintien à domicile bien égayé, leur apporter des réponses et les orienter si besoin sur les services du département.

PREPARATION DU MOIS BLEU



A l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées qui a lieu courant octobre de chaque année, le CIAS de Grand Lac s'associe aux communes du territoire pour proposer un programme riche en animations. Ces manifestations sont pour la plupart gratuites et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certaines sont réservées aux résidents des EPHAD mais la grande majorité sont ouvertes à tout public: toutes les générations sont donc les bienvenues et les seniors peuvent y participer avec leurs proches et leurs petits-enfants. Notre commune s'associe à cet évènement Mois Bleu Grand Lac d'octobre prochain. Une réunion de finalisation du programme avec les différents partenaires s'est déroulée ce mardi 4 juin en salle du conseil. Une vingtaine d'animations diverses seront donc proposées : une dictée inter-générationnelle, une pièce de théâtre, un spectacle de danse folklorique entre autres...



ANNICK DEFONTAINE & CLAIRE MUS . ELUES AUX AFFAIRES SOCIALES

Notre commune accueillera un spectacle de Ventriloquie ouvert à tous le :

- Mercredi 16 octobre 2024 en salle polyvalente à 14h30
- Ce spectacle sera suivi d'une collation offerte par la mairie. Nous vous y attendons nombreux !

DEMATERIALISATION DE L'AFFICHAGE



Un nouveau panneau d'affichage, autrement appelé « Totem tactile et interactif » a été installé à l'entrée de la Mairie. De part ce dispositif, nous avons souhaité dynamiser l'affichage et moderniser la Communication au sein du village.

Vous pourrez trouver sur le totem tactile :

- L'affichage des documents réglementaires
- La communication des informations diverses
- Les alertes transmises par la Mairie ou la Préfecture, etc..

L'écran tactile vous permettra de naviguer facilement, de rechercher et de choisir les informations que vous souhaitez consulter. Vous pourrez également récupérer les documents sélectionnés sur votre smartphone en flashant le QR code associé.

N'hésitez pas à venir l'essayer, il est à votre disposition de 6h. à 23 h.

INCIVILITE

STOP aux DÉPÔTS SAUVAGES !

PUGNY-CHÂTENOD

Dépôts sauvages de déchets hors des conteneurs strictement **INTERDITS !**

AMENDES **135€ > 1500€**

Les articles R632-1, R634-2, R635-B et R644-2 du code pénal réprimandent l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet. La sanction encourue est une contravention de 135 € qui peut atteindre 1500 € et la confiscation de votre véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

INFRACTIONS ROUTIÈRES

Rodéos sauvages

- ▶ 1 an de prison
- ▶ 15000 € d'amende
- ▶ confiscation du véhicule

STOP RODÉOS !
MOTOS CROSS ET QUAD

Grâce à vos témoignages et indications sur les lieux de stockage, limitons les rodéos sauvages pour retrouver sécurité et tranquillité au sein de notre village.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/signaler-rodéo>